

N° : 2024\_09\_27\_14\_A

Envoyé en préfecture le 11/10/2024  
Reçu en préfecture le 11/10/2024  
Publié le   
ID : 005-210500617-20240927-2024\_09\_27\_14\_A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-sept septembre deux mille vingt-quatre à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	20/09/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/10/2024

**OBJET :**

**Présentation des rapports de délégations de services publics**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Jérôme MAZET procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Paskale ROUGON procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Evelyne COLONNA, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

Mme Chiara GENTY, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Joël REYNIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Conformément aux modalités de l'article L3131-5 du code de la commande publique, le délégataire doit produire chaque année à l'autorité délégante, un rapport auquel sont joints les comptes et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services, qui doivent permettre d'apprécier l'exécution du service public délégué.

Dès la communication de ce rapport, son examen doit être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Assemblée délibérante, laquelle doit en prendre acte - comme cela est prévu dans l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À ce jour, la Ville de Gap a reçu l'intégralité des rapports des services délégués ci-après :

- l'abattoir,
- le centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- le crématorium,
- la distribution publique de l'électricité,
- et celle du gaz.

#### L'ABATTOIR - LA SICABA

Sur le dernier exercice, l'activité de l'abattoir a augmenté de 24 tonnes.

	Exercice 2018/19	Exercice 2019/20	Exercice 2020/21	Exercice 2021/22	Exercice 2022/23
<u>Activité globale,</u> <u>en tonnes :</u>	3.741	3.593	3.758	3.778	3.802
<u>Répartition par</u> <u>espèces :</u>					
Bovins	788	869	958	1.053	1.069
Porcins	2.635	2.407	2.433	2.367	2.404
Veaux	141	150	175	173	173
Ovins	163	156	183	172	141
Caprins	9	9,5	7,6	9,7	13
Equins	0	1,8	0,9	1,1	0,7
Gibiers			0,4	1,6	1,9
<u>Répartition par</u> <u>catégories</u> <u>d'usagers :</u>					

Grossistes	2.825	2.882	2.418	2.429	2.423
Vente directe - Abattage Familiale	624	665	1.002	994	1.040
Boucheries	292	370	338	354	339
<u>L'abattage en bio, en % du tonnage global :</u>	3,77%	5,3%	5,0%	5,2%	5,6%

Le personnel de l'abattoir se répartit de la manière suivante :

- 14 salariés de chaîne,
- 1 personne affectée au nettoyage,
- 1 secrétaire comptable à mi-temps,
- 1 responsable qualité.

Exercices	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Chiffres d'Affaires	1.012.033€	1.097.484€	1.225.016€	1.242.000.€	1.294.911. €
Résultats	-93.718€	-14.705€	+65.054€	+83.111€	+32.206€

### LE CENTRE D'OXYGÉNATION - L'ASSOCIATION GAP-BAYARD

Le rapport d'activité de l'année 2023 relate le dixième exercice complet de l'activité de l'Association Gap-Bayard, dans le cadre du contrat de délégation de service public, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2023.

Après deux années de crise sanitaire, les exercices 2022 et 2023 ont été marqués par l'inflation et l'absence de neige.

Dans ce contexte, l'activité golfique a progressé, mais sans permettre d'atteindre l'équilibre économique.

Ainsi, l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'est soldé par un déficit de 124.945€.

Le manque d'enneigement naturel a entraîné un effondrement de la fréquentation du site :

	2021	2022	2023
Scolaires	7.000	3.500	4.500
Locations de skis	15.000	2.500	1.150
Locations de raquettes	1.000	200	95

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

Locations de fatbikes	160	50	50
Pass saisons	387	703	466
Accès aux pistes vendus	20.000	3.500	1.400
Enseignement - C.A en €	24.500	16.500	15.000

Fort heureusement, l'activité golfique a progressé en 2023 :

	2022	2023
Abonnés	494	495
Green fees	7.010	8.157
Participants aux compétitions	2.100	1.500
Accès au golf sur les 7 mois d'activité - Moyenne	26.000 120 golfeurs par jour	33.000 150 golfeurs par jour

Au cours de l'exercice 2023, l'Association a investi un montant de 105.000€.HT, dans les équipements suivants :

- logiciel billetterie nordique : 3.648€ ;
- véhicule Toyota : 9.645€ ;
- pompes pour l'arrosage : 39.878€ ;
- programmation de l'arrosage : 35.000€...

Au 31 décembre 2023, l'équipe était composée de :

- 17 C.D.I, à temps plein ;
- 2 C.D.I, à temps partiel ;
- 2 C.D.D.

Les chiffres clés de l'Association Gap-Bayard :

- Total du bilan : 669.571€.
- Chiffres d'affaires : 1.574.785€.

- Résultat net comptable : -124.945€.

### LE CRÉMATORIUM

Pour mémoire, le crématorium de Gap et des Alpes du sud a été exploité

- par la Société des Crématorium de France, du 1er janvier au 30 avril 2023 ;
- par le Groupe OGF, du 1er mai au 31 décembre 2023.

### LA SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS DE FRANCE

Sur les quatre premiers mois de l'exercice 2023, la Société SCF a effectué 313 crémations estampillées.

Elle a réalisé 157.486€ de chiffres d'affaires total, ce qui lui a permis de dégager un résultat avant impôt de 42.864€.

### LA SOCIÉTÉ OGF

Du 1er mai au 31 décembre 2023, le Groupe OGF a réalisé 684 crémations (dont 7 pour des pièces anatomiques) et il a loué 592 fois la salle de cérémonie.

La note globale de satisfaction des clients est évaluée à 4,81/5.

Sur cette même période, l'activité a permis de réaliser un chiffre d'affaires global de 318.779€ et de dégager un résultat net comptable de 15.391€.

### LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ - E.D.F, ENEDIS

À la fin de l'exercice 2023, 733 producteurs ont été raccordés au réseau électrique - dont 730 pour l'énergie d'origine photovoltaïque.

Le nombre de clients a encore progressé, sur le dernier exercice :

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de clients	26.994	27.163	27.566	27.773	28.052
Energie acheminée (en kWh)	214.849.847	207.541.599	215.693.894	204.246.980	192.518.419
Recettes d'acheminement (en €)	8.900.857	9.066.290	9.765.164	9.740.239	10.023.546

Durée moyenne annuelle de coupure (en mn)	2019	2020	2021	2022	2023

Toutes causes confondues (critère B : temps de coupure moyen exprimé en mn/Client Basse Tension).	51,7	30,8	30,9	55,7	67,6
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels...	38,1	30,7	30,8	55,6	65,6
Dont origine RTE (incident sur réseau de transport)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dont incident sur le réseau de distribution publique	24,8	23,4	12,0	40,3	42,3
Dont incident poste source	2,6	0,0	0,0	0,0	0,00
Dont incident réseau HTA	18,0	20,8	9,3	32,4	25,9
Dont incident réseau BT	4,2	2,5	2,7	7,9	16,4
Dont travaux sur le réseau de distribution publique	13,3	7,3	18,8	15,3	23,3
Dont travaux sur le réseau HTA	1,7	4,8	8,8	10,8	10,9
Dont travaux sur le réseau BT	11,5	2,5	10,0	4,5	12,4

La hausse du critère B en 2023 sur le réseau BT est due d'une part aux incidents liés à la végétation et d'autre part aux travaux sur les lignes souterraines.

En conclusion, l'activité de la concession retrouve, après la crise sanitaire, une dynamique de croissance contrastée (avec plus de clients, mais moins d'énergie acheminée).

### LA DISTRIBUTION DU GAZ - G.R.D.F

À la fin de l'exercice 2023, les chiffres clés de la concession de la distribution publique de gaz étaient les suivants (voir la dernière colonne) :

	2019	2020	2021	2022	2023
<u>Au niveau de la clientèle:</u>					
Nombre de clients	6.880	6.872	6.998	6.985	7.010
Nombre de premières mises en service clients	52	41	116	68	96

Quantités de gaz acheminées	176 GWh	170 GWh	187 GWh	157 GWh	151 GWh
Taux de satisfaction	92,7%	94,2%	94,4%	94,4%	94,8%
Nombre de réclamations	34	18	73	49	35
Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais	99,1%	99,3%	99,3%	98,9%	98,9%
<u>Au niveau de l'économie du contrat :</u>					
Redevances versées	19.215€	19.500€	20.000€	20.000€	21.000€
Investissements réalisés	505.110€	360.700€	871.000€	985.000€	501.000€
Recettes	2,38.M€	2,40.M€	2,53.M€	2,29.M€	2,37.M€
<u>Au niveau de la maintenance et de la sécurité :</u>					
Taux d'atteinte de l'objectif de surveillance du réseau	100,7%	104,5%	101,0%	111,0%	98%
Taux de visites réalisées sur les postes de détente réseau	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de visite sur les robinets	100%	100%	100%	102%	100%
Taux de visites réalisées sur les branchements collectifs	300%	100%	100%	100%	100%
Nombre d'interventions de sécurité gaz	73	80	75	97	84
Nombre d'incidents	62	71	72	82	78
<u>Au niveau du patrimoine:</u>					
Longueur totale des canalisations	148,83 Km	149,71 Km	150,00 Km	151,00 Km	151,00 Km
Nombre de compteurs domestiques actifs					

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

	6.344	6.320	6.462	6.417	6.440
Longueur de réseau développé	310.m	1.100.m	406.m	1.513.m	94.m

En conclusion, le concessionnaire poursuit le développement du réseau, mais l'activité diminue.

Pour mémoire, tous ces rapports sont tenus à la disposition du Public, selon les modalités prévues à l'article L1411-13 du C.G.C.T :

- aux services administratifs de la Ville de Gap,
- à la mairie annexe de Fontreyne,
- à la mairie de Romette.

Le Public a été avisé de la réception de ces rapports par voie d'affiche apposée aux lieux habituels d'affichage.

Le Conseil Municipal prend acte.

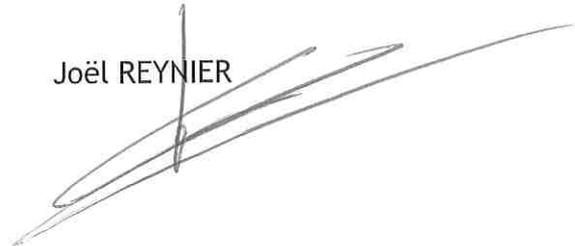
Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

La Maire-Adjointe

  
Maryvonne GRENIER

Le Secrétaire de Séance

  
Joël REYNIER

Transmis en Préfecture le : 11 OCT 2024  
Affiché ou publié le : 11 OCT 2024

